



Communiqué

Bureau Plénier (électronique) de la LAuRAFoot du 15/10/2020

Lyon, le 15/10/20

Vu les annonces du Président de la République et les nouvelles mesures prises pour lutter contre le Coronavirus dans les métropoles de Lyon (59 communes), Grenoble (49 communes) et St-Etienne (53 communes + les communes de Roanne, Mably, Riorges et Le Coteau),

pour tous les matches concernant une équipe située dans ces 3 métropoles (+ les 4 communes de l'agglomération roannaise) que ce soit à domicile ou à l'extérieur,

par dérogation aux dispositions de l'article 31 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot,

DÉCIDE

qu'à compter du lundi 19/10/20 et jusqu'à nouvel ordre, tous les horaires de match pour le National 3 et toutes les catégories régionales (seniors et jeunes, masculines et féminines) où une équipe de ces territoires est concernée devront être fixés :

les samedis ou dimanches entre 11h00 et 17h30

en s'assurant que tous les participants à la rencontre issus de ces territoires soumis à couvre-feu aient réintégré leur domicile avant 21h00.

Les horaires des rencontres concernées du prochain weekend (17 et 18/10) seront fixés par la Commission des Compétitions et la Commission des Coupes, après concertation avec les clubs.

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot

